

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 165 - 15 MARS 1982 - AVRIL 1982

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août.

Prochaine réunion du club : jeudi 15 avril à partir de 19 H 30 au local habituel : "Café de la Paix" place du Sablon à Wavre

La soirée débutera par une séance d'échanges. Il y aura de nombreux carnets à choix à examiner (Vielsalm, Mouscron, Bruges, Bruxelles...)

La réalisation inter-membres (pages 3, 5 & 7) débutera à 20 H 30.

Monsieur P. Jottard distribuera les nouveautés.

Les tombolas gratuite et payante seront animées par M. J. Hoeyenbrugge.

Lots de la tombola payante

Belgique N° 1082-88 : Antituberculeux 1958	1.000 Fr	xxx
Belgique N° 286a 60 cts lion tête-bêche	530 Fr	xx
Belgique N° BF 36-37 Roger de la Pasture	500 Fr	xxx
Belgique N° 1272-77 Antituberculeux 1963	190 Fr	xxx
Belgique N° 1191-92 50e conférence de 1 ^{er} union interparlem	80 Fr	xxx
Autriche N° 754 A Costumes régionaux	125 Fr	xxx
Allemagne occidentale N° 199-200 Année mondiale réfugiés	16 Fr	0
Israël N° 617 Paysage	15 Fr	0
Roumanie 1362 Industrie chimique	11 Fr	xxx
Grande-Bretagne N° 822 Reine Elisabeth II	10 Fr	0

BELGICA 8.2

N'oubliez pas !

Histoire postale - Entiers postaux - Aérophilatélie

du 11 au 19 décembre 1982

Centre International Rogier à Bruxelles

PETITES ANNONCES

Recherche N° 30 de Belgique par toutes quantités

M-J Guilmot, Avenue de Burbure, 144 1970 Wezembeek

Offre 30 Fr pour 100 points Artis-Historia et 40 Fr pour cent points Soubry

OTTEN Guy, rue haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12

PETITES ANNONCES
.....

Réelle occasion : Appareil photo Kodak Rétina reflex, Synchrono-Compur
24/36 en gaine cuir, état neuf - Valeur actuelle : 22.500 Fr - Prix
très avantageux - Tél 010/22.31.66

Offre 30 Fr pour 100 points Artis-Historia et 40 Fr pour 100 points Soubr
Recherche tous les timbres-poste consacrés aux chiens
Recherche anciennes cartes-postes de WAVRE & MELLET

OTTEN Guy, rue haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12

Recherche flammes très lisibles sur timbres français du type "Sabine"
contre bonnes valeurs de Belgique ou numéraire.

Fd Tambeur, 5, Pré des querelles, 1300 WAVRE Tél 010/22.31.66

"I M P O R T A N T " Ne jetez plus les enveloppes de votre courrier,
même ordinaires, avec ou sans timbres et y compris les CCP et de préfé-
rence en provenance de KORTRYK code 8500 à 8999

LIEGE code 4000 à 4999

HASSELT code 3500 à 3999

Peu importe la quantité - Répondre sous Réf 100 à la rédaction

GROUPE d'ETUDES ULTRA VIOLET ET AUTOMATISATION POSTALE cherche collabo-
rateurs et correspondants avancés dans l'étude des marques de tri et pos-
sédant matériel pour recherche;

"G.E.U.V.A.P.", 79, rue provinciale B-1301 Bierges-lez-Wavre

QUELQUES BOURSES D'ECHANGES
.....

Dimanche 11 avril : Charleroi Palais des Beaux-Arts Bourse numismatique
de 8 H à 13 H

Deurne Expohal Fr Craeybeekxlaan Toutes collections de
9 à 17 H

Vendredi 16 avril : Manderfeld Hôtel Henkès Bourse numismatique dès 20 H

Samedi 17 avril : Verviers Maison de la Culture Toutes collections de 9
16 H

Dimanche 18 avril : Manderfeld Hôtel des Ardennes Toutes collections de
à 17 H

Ciney Hall d'accueil du marché couvert Toutes collec-
tions de 9 à 12 H

Samedi 24 avril : Wavre Galerie des Princes Toutes collections de 10 à 18
Bruxelles rue du marché aux poulets, 35 Bourse cartophi-
lique de 9 à 13 H

Dimanche 25 avril : Tirlemont : Waikke Duys, Oude Leuvensestraat, 93
Bourse numismatique de 9 à 13 H

- 3 -

REALISATIONS INTER MEMBRES DU
JEUDI 15 AVRIL 1982

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	1485-85A	xxx	45	22	
2		1555-56 (4)	xxx	60	30	
3		1561 phosph	xxx	160	80	
4		1561 (4)	xxx	80	40	
5		1561 B	xxx	40	20	
6		1561 C	xxx	140	70	
7		1561 D	xxx	170	85	
8		1561 E	xxx	350	175	
9		1593-94 (4)	xxx	80	40	
10		1601;1674 (4)	xxx	84	42	
11		1657A; 1659	xxx	100	50	
12		1658;1657 D	xxx	75	37	
13		1657 G	xxx	55	27	
14		1659 C	xxx	165	80	
15		1683; 1686 (4)	xxx	80	40	
16		1688; 1713 (4)	xxx	80	40	
17		1692-93 (4)	xxx	140	70	
18		1701 A; 1702; 1702 A	xxx	52	26	
19		1701 C	xxx	55	27	
20		1723-24 (4)	xxx	108	54	
21		1726;1737 (4)	xxx	80	40	
22		1734-36 (4)	xxx	140	70	
23		1758 (4)	xxx	120	60	
24		1762;1763;1764;1762 A	xxx	52	26	
25		1827 (4)	xxx	80	40	
26		BF 33	xxx	425	210	
27		BF 34	0	550	275	
28		BF 36	0	220	110	
29		BF 37	0	200	100	
30		BF 46	xxx	275	135	
31		Carnet B 11	xxx	75	35	
32		C P 367	xxx	325	160	
33		C P 368	xxx	350	175	
34		C P 399-401	xxx	800	400	
35		C P 402	xxx	900	450	
36	France	1108-13	xxx	125	500	
37		1427;1450-52	xxx	9,25	37	
38		1548;1556-7;1561;1570	xxx	9,75	39	
39		1571;1574;1598;1601	xxx	7,5	30	
40		1626;1627;1628	xxx	9	36	
41		1637-40	xxx	12,25	49	
42		1641;1643;1648	xxx	10,5	42	
43		1649;1665-66;1671	xxx	13	52	
44		1672-73;1676-77	xxx	14,25	57	
45		1678;1681-84	xxx	11	44	
46		1687;1691;1693-94	xxx	24	96	
47		1702;1703;1704	xxx	14,5	58	
48		1705;1709-12	xxx	21,75	87	
49		1715-16;1719-21	xxx	10,75	43	
50		1722-24	xxx	28,5	114	
51		1742-43	xxx	22	88	
52		1744-46;1748	xxx	24	96	
53		1754-56	xxx	10	40	
54		1757;1759-61	xxx	13	52	
55		1787-90	xxx	14	56	
56		1792-3;1796;1799	xxx	9,75	39	
57	1800;1803;1807-08	xxx	15,25	61		

Evolution de la valeur des timbres-poste belges

Contrairement à de nombreux autres placements qui procurent des revenus intermédiaires, le produit d'une collection de timbres est strictement limité à la plus-value éventuellement réalisée lors d'une cote ultérieure.

L'on ne dispose cependant pas de données précises concernant les prix effectivement pratiqués à l'achat et à la vente, pour avoir une idée de l'évolution de la valeur d'une collection dans le temps, il faut par conséquent se référer aux cotations des catalogues. A cet égard, l'on ne saurait toutefois assez insister sur le fait que les cotations de catalogues ne sont que des prix indicatifs qui, dans certains cas, peuvent s'écarter dans de très fortes proportions des prix réellement payés. Ainsi des exemplaires rares atteignent parfois en vente publique des prix qui dépassent de loin la valeur catalogue, alors que des séries courantes peuvent souvent être vendues pour une fraction du prix du catalogue.

En appréciant l'évolution de la valeur des timbres belges, il ne faut pas trop s'attacher aux chiffres absolus, mais plutôt considérer la tendance générale qui peut s'en dégager. Celle-ci indique qu'une collection de timbres belges (non oblitérés), émis avant 1956 a procuré à son propriétaire une plus value raisonnable au cours de la période 1956-80.

Il ne faudrait pourtant pas en conclure que tous les timbres de cette collection étaient de bons (ou tout aussi bons) placements. C'est ce que montre le tableau I

Répartition des timbres-poste belges selon la période d'émission

Timbres émis durant la période	Accroissement moyen de la valeur nominale de 1964 à 1977 (a)	Déviations autour de l'accroissement de valeur moyen	Nombre de séries considérées
1900-1929	8,027	10,896	37
1930-1939	7,040	20,296	52
1940-1944	4,285	5,000	29
1945-1950	5,556	5,247	36
1951-1956	7,143	8,999	42
			<u>196</u>

(a) soit : $\frac{\text{valeur nominale moyenne 1977}}{\text{valeur nominale moyenne 1964}}$

Ainsi, les timbres émis de 1900 à 1929 avaient huit fois plus de valeur en 1977 qu'en 1964

Source : J. Elen : Analyse van de postzegelmarkt, Louvain 1979

L'on voit immédiatement que les timbres émis avant la seconde guerre mondiale et plus spécifiquement encore ceux de la période 1900-1929 ont gagné le plus en valeur. Cela tient au fait que ces timbres n'existent plus en grandes quantités. Tout d'abord, au cours de cette période l'intérêt philatélique était beaucoup moins grand qu'à l'heure actuelle, si bien que la plupart des tirages étaient limités. En outre, les détériorations et destructions ont encore amenuisé l'offre au fil du temps. Il est donc logique que, la demande allant croissant, ces timbres ont vu leur valeur augmenter sensiblement en raison de leur relative rareté. Les écarts notables par rapport à l'accroissement de valeur moyen montrent cependant que les prix de ces anciennes séries ont évolué en sens très divers : des séries rares de très bonne qualité se sont évidemment mieux défendues que des séries plus largement répandues dans le public et/ou des séries détériorées.

A remarquer aussi que les timbres émis au cours de la seconde guerre mondiale (suite page 6)

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
58	France	1809; 1818-19	xxx	11,25	45	
59		1830-31;1838	xxx	15	60	
60	Grande-Bret	582-85	xxx	11,5	46	
61	Belgique	827-31	xxx	5000	2500	
62		849-59	xxx	1350	675	
63		918-23	xxx	3300	1650	
64		927-29	xxx	7250	3650	
65		946-51	xxx	9000	4500	
66		955-60	xxx	2000	1000	
67		961-63	xxx	625	313	
68		964-66	xxx	425	213	
69		973-78	xxx	2000	1000	
70		979-85	xxx	3100	1650	
71		987-89	xxx	750	375	
72		991-93	xxx	600	300	
73		1030	xxx	200	100	
74		1032-36	xxx	1500	750	
75		1039-45	xxx	1000	500	
76		1047-52	xxx	280	140	
77		1053-62; PA 30-35	xxx	650	325	
78		1070	xxx	3400	1700	
79		1072	xxx	1150	575	
80		1076-81	xxx	1150	575	
81		1082-88	xxx	1000	500	
82		1090-92	xxx	375	187	
83		1096-1101	xxx	1000	500	
84		1102-07	xxx	950	475	
85		1114-20	xxx	1050	525	
86		BF 32	xxx	3000	1500	
87		1133-38	xxx	875	438	
88		1139-46	xxx	1000	500	
89		1147-49	xxx	500	250	
90		1153-58	xxx	700	350	
91		1159-62	xxx	200	100	
92		1163-68	xxx	900	450	
93		1169-71	xxx	140	70	
94		1172-3;1172A;1173A	xxx	200	100	
95		1176-81	xxx	950	475	
96		1182-87	xxx	650	325	
97		1188-90	xxx	250	125	
98		1191-92	xxx	80	40	
99		1195-97	xxx	45	23	
100		1198-1203	xxx	425	213	
101		1205-11	xxx	400	200	
102		1212-13	xxx	50	25	
103		1214-15	xxx	40	20	
104		1216-21	xxx	425	213	
105		1222-23	xxx	50	25	
106		1225-30	xxx	400	200	
107		1231-32	xxx	40	20	
108		1233-38	xxx	375	187	
109		1239	xxx	40	20	
110		1241-42	xxx	225	113	
111		BF 34	xxx	550	275	
112		1243-45	xxx	140	70	
113		1246-48	xxx	40	20	
114		1255-58	xxx	135	68	
115		1260-61	xxx	175	88	
116		1262-68	xxx	400	200	

(Suite de la page 4)
 diale et de l'immédiat après-guerre ont accusé un net retard sur la
 tendance générale des prix. La confiance pâlissante à l'égard du
 papier-monnaie devait amener le public à se tourner massivement pen-
 dant la guerre vers d'autres formes de placement : le timbre a eu une
 large part. L'explosion de la demande fit monter les prix en flèche,
 ce dont l'Administration des Postes tira profit en augmentant les ti-
 rages. Au lendemain de la guerre, beaucoup d'investisseurs, attirés
 par les prix intéressants décidèrent de liquider leurs stocks précé-
 demment constitués. La demande des collectionneurs était toutefois
 insuffisante pour absorber ce flot de timbres brusquement libéré. Il
 en résulta inévitablement une période d'effritement des prix, ce dont
 les timbres de guerre en particulier ont pâti en raison de leurs hauts
 tirages. Encore maintenant, les timbres de cette époque sont moins
 recherchés par les investisseurs.

Le malaise du marché du timbre a persisté jusqu'à la fin de 1956.
 Déçus par leur insuccès avec les timbres de guerre, beaucoup y avaient
 définitivement renoncé comme objet de placement.

L'intérêt étant très limité, les tirages des nouvelles séries furent
 nettement réduits. Dès lors que l'intérêt des investisseurs se ranima,
 en partie par suite des moins hauts tirages, les timbres des années
 1949 à 1956 précisément enregistrèrent des sensibles hausses de prix.
 Les émissions antérieures tirèrent également profit de la passion pour
 le timbre-poste. Cette reprise se traduisit par un véritable "boom"
 sur le marché du timbre entre 1962 & 1967. Mais bientôt il apparut
 que les investisseurs n'avaient pas suffisamment tiré la leçon du
 passé : stimulés par l'escalade des prix de séries plus anciennes,
 ils se ruèrent sur les nouvelles séries qu'ils achetèrent en quanti-
 tés massives au bureau de poste. En agissant de la sorte, ils firent
 à nouveau grimper les tirages des séries récentes. Pour nombre de
 ces séries le marché est dès lors déjà en grande partie saturé dès
 l'émission, si bien que les possibilités de réaliser des plus-values
 sont en l'occurrence assez limitées. Les séries émises après 1956
 sont en effet trop répandues dans le grand public pour encore être
 intéressantes à l'heure actuelle comme objet de placement.

Les considérations qui précèdent montrent à suffisance combien la ra-
 reté relative d'un timbre-poste (tirage, période d'émission) influen-
 ce sa qualité de placement.

En outre, en constituant une collection, il faut aussi tenir compte
 de la nature du timbre-poste. C'est ce qu'illustre le tableau II où
 sont comparés les timbres-poste ordinaires et les timbres à surcharge.
 Tableau II - Répartition des timbres-poste belges par catégorie

	Valeur nominale moyenne 77-64	Nombre de sé- ries considérées
Timbres-poste ordinaires	6,72	196
Timbres sans surcharge	7,15	79
Timbres à surcharge	6,11	117
surcharge de moins de 50 %	6,43	40
surcharge de plus de 50 %	5,70	77

Source : J Elen, Analyse van de postzegelmarkt, Louvain 1979

Les timbres à surcharge sont ceux pour lesquels il faut payer, outre la
 valeur d'affranchissement normale, un supplément, la "surcharge"; celle-ci
 est destinée à l'une ou l'autre oeuvre charitable (lutte contre le cancer,
 aide aux handicapés, Croix-Rouge...). La valeur d'affranchissement de ces
 timbres ne représentant qu'une fraction de leur valeur totale, ils sont
 peu utilisés à des fins purement postales; ils sont donc écoulés principa-
 lement parmi les collectionneurs. Le fait que pendant la période considé-
 rée les timbres à surcharge ont moins augmenté en valeur que les timbres
 ordinaires montre qu'ils sont moins recherchés par le public des investis-
 seurs. La raison en est notamment que l'administration belge des postes

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
118	France	Carnets Croix-Rouge N° 18 A	xxx	185	350	
119		Carnets Croix-Rouge N15-22	xxx	255,5	900	
120	Belgique	1551-53 + BF 48	xxx	520	230	
121		1627-35 (10)	xxx	9500	4200	
122	Belgique	53-67	0	5750	2875	
123		68-70	xxx	850	425	
124		74-80	0	1000	500	
125		84	0	70	35	
126		85	0	520	250	
127		87	0	130	60	
128		89	0	360	180	
129		91	0	120	60	
130		93	0	1550	750	
131		95	0	1500	750	
132		96	0	230	115	
133		97	0	220	110	
134		98	0	230	115	
135		100	0	100	50	
136		104	0	425	210	
137		106	0	325	160	
138		107	0	350	175	
139		108-10	xxx	14	6	
140		111-17	0	1720	860	
141		118-22	0	1405	700	
142		123-25	xxx	60	30	
143		132-34	0	850	425	
144		135-49	0	6700	3325	
145		175	0	2000	1000	
146		179-81	xxx	775	387	
147		182;188	xxx	305	152	
148		184-86	xxx	250	125	
149		187	xxx	475	235	
150		189	xxx	180	90	
151		190-210	xxx	7250	3625	
152		220	xxx	250	125	
153		221	0	455	200	
154		229	0	355	150	
155		234-36	xxx	130	65	
156		237-39	xx	600	300	
157		245-48	xxx	200	100	
158		249-53	xxx	850	425	
159		258-66	0	5000	2500	
160		267-72	xxx	3000	1500	
161		273-75;315-16	xxx	105	50	
162		276-88A	xxx	2100	1050	
163		289	0	350	175	
164		290	0	350	175	
165		291	xxx	1200	600	
166		293-98	xxx	3000	1500	
167		317-24	0	450	225	
168		333-34	xxx	750	375	
169		375	xxx	1000	500	
170		376	xxx	1000	500	
171		385	xxx	800	400	
172		390;92	xxx	4250	2125	
173		391;393 (2e choix)	xxx	975	300	
174		394-400	0	9500	4750	
175		407-09	xxx	625	310	
176		411-18	xxx	850	425	
177		418A-26	xxx	75	35	

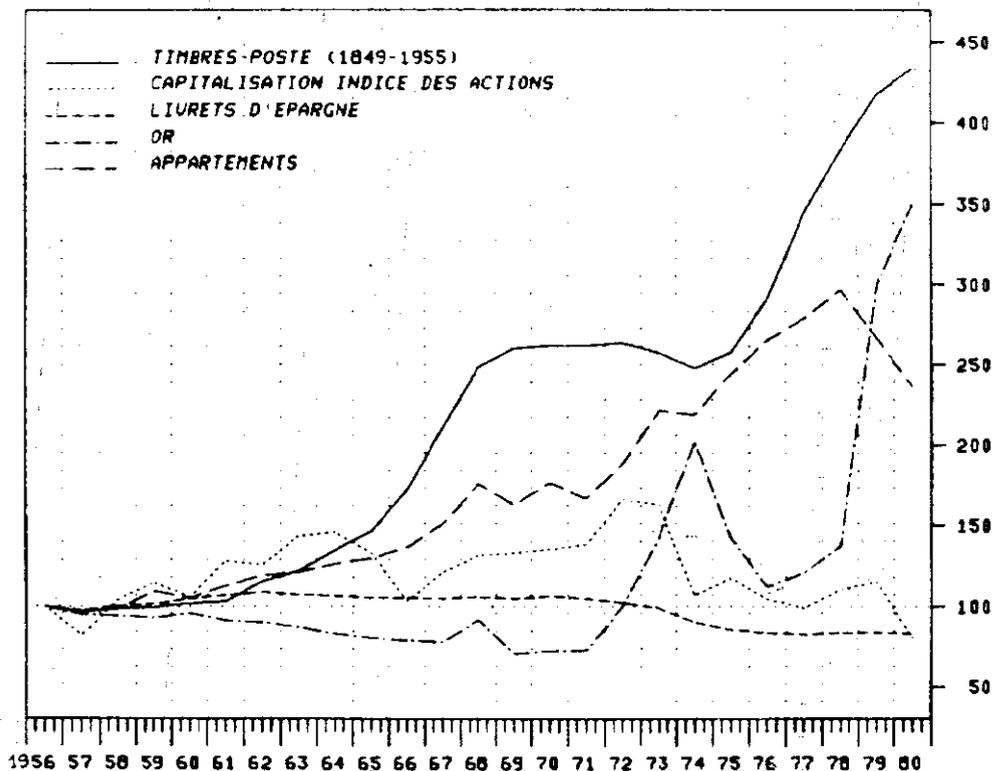
a émis dans le passé des quantités assez importantes de timbres à surcharge. Les collectionneurs se sont surtout montrés réticents à l'égard de timbres dont la surcharge est exagérée comparativement à la valeur d'affranchissement normale (les "émissions pirates"); cela se reflète nettement dans leur moindre accroissement de valeur.

Un rendement élevé

Une collection de timbres-poste est, par son caractère spécifique, difficilement comparable à d'autres formes de placement. Pourtant, une tentative en ce sens est entreprise dans la dernière partie de cet article.

Toutefois, avant de comparer les diverses possibilités de placement, il est utile de mettre en évidence quelques points de divergence. Ainsi, il faut noter que les revenus d'immeubles à appartements et de portefeuilles-actions sont plus ou moins fonction des indicateurs économiques généraux, alors que pour les placements en timbres-poste le lien est beaucoup moins direct et moins net. La différence entre une collection de timbres-poste et un placement en livret d'épargne se situe principalement sur le plan de la liquidité. Ce qui se compare sans doute le mieux, ce sont les timbres-poste et l'or qui ont ceci en commun qu'il s'agit d'autres formes de placement pour lesquelles l'intérêt croît normalement en périodes de crise (élément spéculatif). Pourtant il ne peut être perdu de vue que l'or a un caractère homogène, ce qu'une collection de timbres-poste n'a pas. A notre avis, l'on peut supposer, précisément par ce dernier aspect, que l'or est plus répandu dans le public des investisseurs, ce qui a aussi des implications en ce qui concerne la négociabilité ultérieure. Sur le plan de l'hétérogénéité, de la négociabilité et de l'aspect collection, il serait sans doute encore plus intéressant de comparer les timbres-poste et les pièces d'or.

EVOLUTION DE LA VALEUR DE DIVERS OBJETS DE PLACEMENT



SOURCE: C. VAN ROY. DOCUMENT INEDIT. ET CALCULS PROPRES.

En parcourant rapidement le graphique, l'on serait tenté de conclure que de 1956 à 1980 les timbres-poste ont été le placement par excellence. En ce qui concerne la plus-value réalisée, cette forme de placement a en effet dépassé dans une mesure non négligeable un placement en or et en appartements tandis qu'un porte-feuille-actions et un placement en livret d'épargne ont même fait perdre de l'argent en terres réels. (à suivre)

Extrait du bulletin hebdomadaire "Kredietbank" N° 30 du 28-8-81.